Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

Band: 2 (1863)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TABLE CHRONOLOGIQUE

du tome II

de la nouvelle série.

Depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1863.

Da	tes.	Pa	ges.
21	janv.	Circulaire concernant les permis de	
		construction d'établissements indus-	
		triels	3
28	janv. et	Loi fédérale concernant la bonification	
12	févr.	pour les logements militaires et la	
		nourriture des troupes	5
4	mars.	Ordonnance concernant la Caisse hypo-	
8		thécaire des six districts de l'Ober-	
		land	7
11	mars.	Loi supprimant la place de chef du	
		bureau des secours et portant créa-	
		tion d'une place de secrétaire de la	
		Direction des secours publics	9
12	n	Décret concernant la séparation de l'an-	
		cien diaconat de Buchholterberg d'a-	39
		vec le district de Konolfingen et son	
		annexion au district de Thoune .	10
16	Ð	Arrêté portant réduction du traitement	
		du receveur de l'ohmgeld de Thæris-	
		haus	13
9	avril.	Arrêté concernant la perception de	
		l'ohmgeld à Neuveville	14
6	mai.	Décret relatif à l'exploitation du che-	
		min de fer de l'Etat	15

\mathbf{D}_{i}	ates.		Pages.
7	mai.	Traité entre la Direction de la com-	
		pagnie du chemin de fer central suisse	
		et le Comité directeur du chemin de	
		fer de l'Etat, concernant la jouis-	
		sance en commun des sections Zolli-	
		kofen-Berne et Gumligen-Berne, des	
		stations de Zollikofen, Gümligen et	
		Ostermundigen et de la gare de Berne	16
8	D	Décret concernant un emprunt de l'Etat,	
		destiné à l'exécution des routes et	
		des bâtiments publics déjà commencés	29
9	3	Loi sur la taxe militaire	32
20	V	Ordonnance d'exécution pour la loi sur	
		la taxe militaire	39
3	juin.	Arrêté fixant les cautionnements de quel-	
		ques fonctionnaires de la Direction	
	. 88	de l'éducation	46
8	avril et	Règlement sur les subsides à accorder	
23	juin.	par la Confédération aux sociétés vo-	
		lontaires de tireurs	47
2	fév. et	Convention de poste entre la Suisse et	
24	juin.	la Belgique	50
29	ù	Ordonnance fixant les taxes à payer	
		pour permis d'industrie	63
29	•	Décret augmentant le chiffre des dépôts	
	9	que la Caisse hypothécaire est auto-	**.
. •		risée à recevoir	65
30	ď	Loi pour faciliter le recrutement de la	0.0
2.0		cavalerie	66
30	>	Loi pour faciliter l'équipement des re-	40
		crues du train	68
3	juillet.	Règlement pour le Grand-Conseil du	00
		canton de Berne	69

Dates.	Pages.
3 juillet. Décret concernant la mise en vigueur	
du nouveau Recueil officiel des lois	102
4 . Loi fixant le traitement du teneur de	
livres de la maison de force et de	
correction de Porrentruy	103
4 . Loi réglant les droits de succession des	
enfants naturels	104
11 déc. 1862 Traité d'amitié, d'établissement et de	
et 5 juillet commerce entre la Confédération	
1863. suisse et le Royaume de Belgique.	111
Arrêté royal belge	123
Tarif annexé au traité de commerce	
conclu, le 1er mai 1861, entre la Bel-	
gique et la France	126
Supplément au traité entre la Suisse et	
la Belgique	145
17 août. Arrêté sur l'homologation et la trans-	
cription dans les registres hypothé-	
caires des conventions sur la classi-	
fication des biens communaux et des	
décisions qui en fixent la destination	
23 juillet Loi supplémentaire concernant les élec-	
1862. 25 août tions des membres du Conseil na-	
1863. tional	149
9 sept. Ordonnance concernant l'instruction re-	
1863. ligieuse de la jeunesse dans l'Eglise	
évangélique réformée	154
2 oct. Ordonnance concernant le mesurage de	101
la tourbe	161
Arrêté portant augmentation du traite-	
ment de quelques receveurs de l'ohm-	162
geld	104

Datès.		$\mathbf{P}_{\mathbf{i}}$	ages.
5	nov.	Arrêté concernant la vente de la tourbe	
		au poids	164
11	nov.	Ordonnance concernant le commerce	
		des céréales sur les marchés du can-	
		ton de Berne	164
13	<i>)</i>	Circulaire du Conseil-exécutif concer-	
		nant l'adhésion de plusieurs cantons	
*		au concordat sur les vices rédhibi-	
		toires du bétail	166
24	v	Loi concernant les lettres de voiture.	167
26	. ي	Loi sur les bonifications à accorder aux	•
		officiers d'infanterie montés	168
15	déc.	Circulaire du Conseil-exécutif touchant	
	9	les émoluments qui se perçoivent	97
		pour la communication des décisions	
		du Conseil-exécutif et des Directions	169

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

contenues

dans le tome II du Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne.

NOTA: le chiffre indique la page.

B.

Bétail. V. Vices rédhibitoires.

Biens communaux. V. Classification.

Belgique. Convention de poste entre la Suisse et la —, 50. Traité d'amitié, d'établissement et de commerce entre la Confédération et la —, 111. Arrêté royal y relatif, 123. Tarif, 126. Supplément, 145.

Bonification. Loi fédérale sur la — pour les logements militaires et la nourriture des troupes, 5. Loi sur les —s à accorder aux officiers d'infanterie montés, 168.

Buchholterberg (Diaconat de). Sa séparation d'avec le district de Konolfingen et sa réunion au district de Thoune, 10.

Bureau des secours publics. V. Secours publics.

- Caisse hypothécaire. Fixation du chiffre des dépôts qu'elle est autorisée à recevoir, 65. Ordonnance sur la de l'Oberland, 7.
- Cautionnements. Fixation des de quelques fonctionnaires de la Direction de l'éducation, 46.
- Cavalerie. Loi pour faciliter son recrutement, 66.
- Céréales. Ordonnance concernant leur vente, 164.
- Chemin de fer de l'Etat. Décret sur son exploitation, 15. Convention entre le Comité directeur du et la Direction du Central, concernant la jouissance en commun des sections Zollikofen-Berne et Gümligen-Berne, des stations de Zollikofen, Gümligen et Ostermundigen et de la gare de Berne, 16.
- Classification. Arrêté sur l'homologation et la transcription aux registres hypothécaires des conventions et décisions relatives à la — des biens communaux, 147.
- Conseil-exécutif. Emoluments qui se perçoivent pour la communication des décisions du et des Directions, 169.
- Conseil national. Loi supplémentaire concernant l'élection de ses membres, 149.

ID.

- Décisions du Conseil-exécutif et des Directions. Emoluments qui se perçoivent pour leur communication, 169.
- Dépôts. Fixation du chiffre de ceux que la Caisse hypothécaire est autorisée à recevoir, 65.

Direction de l'éducation. Fixation des cautionnements de quelques fonctionnaires de cette direction, 46.

Direction des secours publics. Création d'une place de secrétaire, 9.

Directions. V. Conseil-exécutif.

Droits de succession. Loi réglant ceux des enfants naturels, 104.

E.

Emprunt de l'Etat pour l'exécution des routes et des bâtiments publics dèjà commencés, 29.

Enfant naturels. Loi réglant leurs droits de succession, 104.

Etablissement industriels. Circulaire concernant les permis de construction d', 3.

G.

Grand-Conseil. Règlement pour le -, 69.

HT.

Homologation. V. Classification.

T.

Instruction religieuse. Ordonnance concernant l'— de la jeunesse, 154.

L.

Lettres de voiture. Loi y relative, 167.

Logements militaires. Leur honification, 5.

12

N.

Neuveville. Arrêté sur la perception de l'ohmgeld à —, 14.

Nourriture des troupes. Sa bonification, 5.

O.

- Oberland. Ordonnance sur la Caisse hypothécaire de l'-, 7.
- Officiers d'infanterie montés. Loi sur les bonifications à leur accorder, 168.
- Ohmgeld. Augmentation du traitement de quelques receveurs, 162. V. aussi Neuveville, Thærishaus.

P.

- Permis de construction d'établissements industriels. Circulaire y relative, 3.
- Permis d'industrie. Fixation des taxes à payer pour ces permis, 63.
- Porrentruy. Loi fixant le traitement du teneur de livres de la maison de force de —, 103.

R.

Recrues du train. Loi pour faciliter leur équipement, 68. Recrutement. Loi pour faciliter celui de la cavalerie, 66. Recueil officiel des lois (nouveau). Décret concernant sa mise en vigueur, 102.

Règlement pour le Grand-Conseil, 69.

S

Secours publics. Suppression de la place de chef du bureau des — et création d'une place de secrétaire de la Direction, 9.

Sociétés volontaires de tireurs. Règlement sur les subsides à leur accorder par la Confédération, 47.

T.

Taxe militaire. Loi y relative, 32. Ordonnance pour l'exécution de cette loi, 39.

Taxes. V. Permis d'industrie.

Thærishaus. Arrêté portant réduction du traitement du receveur de l'ohmgeld de —, 13.

Tireurs. V. Sociétés.

Tourbe. Ordonnance sur le mesurage de ce combustible, 161. Ordonnance concernant sa vente, 164.

Traitements. V. Thorishaus, Porrentruy, Ohmgeld.

Transcription. V. Classification.

Troupes. Bonification pour leur nourriture, 5.

87.

Vices rédhibitoires du bétail. Adhésion de plusieurs cantons au concordat y relatif, 166.